



***Programme de plaidoyer des partenaires de Christian Aid sur la Réduction des Risques de Catastrophe (RRC)***

---

**Rapport de la mise en œuvre de la Stratégie de plaidoyer du Réseau national de plaidoyer sur la Réduction des Risques de Catastrophes au Burkina Faso (Juin-Novembre 2014)**

**Thème: « Plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre effective de la loi d'orientation relative à la prévention et la gestion des risques de catastrophes».**



**Rapport**

***Proposé par le Réseau MARP-Burkina***

***Décembre 2014***

## CONTEXTE

Depuis 2010 les partenaires de Christian Aid Burkina regroupés au sein du Réseau, sont engagés dans un processus de plaidoyer en matière de Réduction des Risques de Catastrophes au Burkina Faso. Cette initiative a été suscitée au regard de la récurrence des catastrophes d'origines diverses dont font face les populations des villes et campagnes, surtout les couches les plus vulnérables.

Aussi, l'absence de textes au niveau national relatifs à la prévention et la gestion des catastrophes ne facilitait pas une bonne gestion des événements lors de leur survenue.

Le processus de plaidoyer engagé effectivement en Septembre 2013, autour de la thématique: « **Plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre effective d'une loi d'orientation relative à la prévention et la gestion des risques de catastrophes** », notre objectif global est de « *veiller à l'inscription de la réduction des risques de catastrophe comme une priorité nationale et locale d'ici à 2014* » a permis d'engranger des résultats encourageants.

A travers les différentes rencontres de concertation pour la consolidation des alliances, le réseau s'est élargi et regroupe aujourd'hui en son sein une vingtaine de partenaires (*liste des partenaires à consulter en annexe*).

Le Réseau a aussi apporté une contribution remarquable à l'adoption de la loi portant loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques, crises humanitaires et catastrophes par l'Assemblée Nationale du Burkina Faso le 22 avril 2014. La loi a été promulguée le 26 Juin 2014, marquant ainsi son entrée en vigueur et le feu vert à sa diffusion.

En Juin 2014, s'est tenu dans la salle de réunion de l'hôtel Amiso, un atelier bilan à mi-parcours et de planification. L'atelier a regroupé une vingtaine de participants, avec pour objet principal la validation du plan d'action ANII du plaidoyer et la définition d'une stratégie de mise en œuvre. L'atelier a permis de partager le bilan (septembre 2013 à mars 2014) avec les partenaires et de faire une planification des 06 mois suivants.

Pour les 6 derniers mois de leur plaidoyer (Juin-Novembre 2014), les acteurs ont pu mener des activités dont les résultats sont contenus dans le tableau ci-dessous.

**Tableau synthèse de la mise en œuvre des activités du plaidoyer du projet RRC**

Activités réalisées	Résultats atteints	Indicateurs	Théorie du changement
Identification d'autres partenaires pour conduire des actions de plaidoyer	En plus des trois (03) partenaires de Christian Aid (ATAD, ODE et le Réseau MARP Burkina) qui mettent en œuvre le projet plaidoyer, d'autres partenaires ont été associés formant ainsi un Réseau. Comme nouveaux partenaires, nous avons: CEAS Burkina; FEPAC / UA; Self HELP AFRICA; SOS Sahel; OXFAM; AGGRC/Journaliste; IICOD/Journaliste; SEMUS; TENFOREST; CPF; Média Vert; WEP; Diobass; Tearfund; Cos3c; Conasur; Association Club UNESCO; Terre des Hommes	Pour le semestre passé, au moins 3 nouveaux partenaires ont été identifiés et ont intégré le réseau (CEAS Burkina, FEPAC/UA, Association Club UNESCO, Terre des Hommes)	Le Réseau est renforcé et regroupe en son sein une diversité d'acteurs de la société civile. La voix du réseau porte plus forte et porte loin.
Consolidation des alliances et Redynamiser l'équipe de plaidoyer	Le réseau des organisations de la société civile pour un plaidoyer sur la RRC est rendu plus fonctionnel et dynamique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 4 rencontres tenues</li> <li>- ¾ des organisations membres participent de façon assidue</li> </ul>	Réseau bien connu et présent dans les échanges au niveau national en matière de RRC.

Activités réalisées	Résultats atteints	Indicateurs	Théorie du changement
			Le réseau de plaidoyer est un représentant actif et dynamique en matière de RRC
Sensibilisation des membres du Réseau pour une meilleure appropriation de la loi	Les membres du Réseau se sont appropriés la loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques de catastrophes	- 100% des membres du réseau informés et sensibilisés sur la loi	Les membres du réseau ont vu leur capacité renforcée sur la loi. Cela permettra d'informer les communautés et de les engager dans une dynamique d'appropriation de la loi. Ainsi, dans les zones d'intervention de CAID, les communautés seront à même de réagir de façon adéquate en cas de catastrophe (interpellation du gouverneur pour décréter l'état de catastrophes, meilleure coordination des actions de prévention, de gestion, relèvement, etc.)
Organisation de rencontres trimestrielles d'échanges et de partages de compétences entre partenaires conduisant le plaidoyer	Les membres du réseau se rencontrent chaque trimestre	2 rencontres trimestrielles tenues avec la participation de 17 organisations	Les membres du réseau se partagent mutuellement leurs expériences ; ce qui a permis de renforcer davantage les capacités des membres, favoriser la création d'une synergie d'actions et meilleure conduite des activités de plaidoyer. Les alliées sont aussi convaincues de la pertinence de la thématique et adhèrent à l'initiative.

Activités réalisées	Résultats atteints	Indicateurs	Théorie du changement
Formation des membres du Réseau sur le suivi des politiques publiques	Les membres du réseau disposent de connaissances en matière de suivi des politiques publiques	18 membres du réseau formés en 2 jours	Les membres du réseau sont aptes à interpeler les décideurs sur le respect des textes en vigueur
Elaboration des matrice/indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la loi	Les membres du réseau disposent d'outils efficaces de suivi de la loi	18 membres du réseau formés en 2 jours	les partenaires sont aptes à mesurer le niveau de mise en œuvre de la loi sur la RRC
Participation à la finalisation des décrets d'application de la loi	2 membres ont participé à l'atelier d'élaboration des décrets d'application de la loi	8 décrets d'applications ont été produits, amendés et transmis au Ministère de l'Action Sociale	Notre participation a permis de disposer de 8 décrets d'application (les décrets qui reflètent la vision de la société civile). Les membres du réseau ont une bonne connaissance des décrets ce qui leur permettra de suivre leur mise en œuvre
Célébration de la journée internationale de la prévention des catastrophes	La journée internationale de la prévention des catastrophes a été organisée avec succès au Zondoma sur le thème « résilience pour la vie » avec les personnes âgées un focus sur les personnes âgées.	21 personnes d'ONG et Associations membre du réseau ont participé à cette célébration à Niessega dans la commune de Gourcy (Province du Zondoma). Plus de 100 personnes issues des communautés locales se sont mobilisées	L'organisation de cette journée à permis de faire le plaidoyer au niveau national sur la nécessité de la prise en compte de la RRC (forte médiatisation). Les autorités ont été interpellées pour une prise en compte des PA dans les questions de RRC,

## **Observations**

Certaines activités ont été reportées compte tenu de la crise politique nationale et l'absence d'interlocuteurs en face. Entre autre :

- ✓ Organisation d'une conférence de presse
- ✓ Simplification de la loi en français facile
- ✓ Audiences avec les cibles primaires et secondaires
- ✓ Duplication et diffusion de la loi
- ✓ Traduction de la loi en langues nationales

Les activités du dernier trimestre ont été beaucoup handicapées au regard de la situation nationale où les cibles des audiences ont changé. Avec la mise en place du nouveau gouvernement, le réseau prévoit dans les jours à venir, la prise de nouveaux contacts avec les nouvelles autorités, pour la relance des activités.

## **Défis/contraintes**

Avec le changement de régime, consécutif à la crise politique nationale, il est impératif de reprendre les contacts et les rendez-vous avec les nouvelles autorités. Cependant, au regard de la mission des autorités actuelles, qui gèrent une phase de transition et d'urgence, il n'est pas exclu qu'ils n'aient pas de temps pour nous accorder des audiences.